

LE DILEMME DES UNIVERSITÉS.¹

(Albert MAROUANI)

(Professeur émérite des Universités et Président honoraire de l'Université Nice-Sophia Antipolis)

INTRODUCTION.

Monsieur Édouard PHILIPPE, Premier Ministre et Madame Frédérique VIDAL, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ont présenté récemment les grandes lignes d'une réforme du système d'admission post bac, dit « APB » qui serait selon les termes mêmes de la Ministre arrivé à « bout de souffle ». La presse s'est fait largement l'écho du désespoir de plusieurs milliers de bacheliers « malchanceux » qui n'ont pas « été tiré au sort » et qui se retrouvent sans possibilité d'inscription dans la filière universitaire de leur choix. Celle-ci étant soumise à un « numéris clausus » en raison de capacités d'accueil limitées. Cette situation a provoqué un profond malaise dans l'opinion publique davantage par le côté injuste du système de sélection que par le principe de sélection lui même.

Dans le même temps où elle revient sur le système du tirage au sort la réforme proposée se veut plus globale. Elle s'attaque à la question de l'orientation des élèves bien avant l'obtention de leur baccalauréat et remet sur le chantier l'amélioration des conditions d'accueil dans les universités, l'accompagnement des étudiants dans le premier cycle dans le choix de « parcours adaptés à leurs capacités et à leurs choix de carrière, l'amélioration des méthodes pédagogiques pour réduire les taux d'échec en Licence. La question de la professionnalisation est de nouveau remise au premier plan.

Sans minimiser l'intérêt, voire la nécessité des mesures proposées, je souhaiterai ici donner mon point de vue et expliquer pourquoi selon moi, cette réforme a peu de chance d'atteindre ses objectifs, de remédier à l'engorgement de certaines filières universitaires et de résoudre le problème de l'orientation et de la sélection des étudiants dans les universités.

I/ UN DIAGNOSTIC MÉTHODOLOGIQUEMENT MAL POSÉ.

On enseigne généralement dans les Universités que pour résoudre un problème il faut préalablement bien le poser, c'est à dire en définir les termes (les concepts), le contexte (théorique et historique) et formuler des hypothèses à partir desquelles on développera un raisonnement logique qui doit normalement conduire à des conclusions qui pourront être remises en question par l'approfondissement des concepts et la mise en oeuvre d'un nouveau paradigme théorique susceptible d'apporter de nouvelles réponses plus pertinentes et plus puissantes que les précédentes.

En général la recherche des causes profondes, souvent cachées par les apparences, est une étape préalable indispensable à la résolution du problème. J'ai le sentiment que les réformes proposées par l'actuel gouvernement de M. E. Philippe pour résoudre le problème de l'accueil des étudiants en "surnombre" dans des formations universitaires (Admission Post Bac ou APB), se limitent à ses manifestations apparentes. On souligne les conditions ("mauvaises") et les capacités d'accueil ("limitées") de tous ces étudiants en errance, dans l'attente improbable d'une inscription dans des structures universitaires ("inadaptées"). La ou les solutions qui nous sont aujourd'hui présentées, se proposent de faire disparaître ces manifestations visibles qui heurtent l'opinion publique (le tirage au sort par exemple). On met en place pour cela un

¹ Je mets entre guillemets, sans les reprendre à mon compte, les termes utilisés explicitement ou implicitement par les initiateurs de la réforme du système d'orientation post bac qui nous est proposée en cette fin octobre 2017 par le gouvernement de M. E Philippe.

mécanisme assez complexe de "sélection" que l'on essaie d'atténuer par des mesures plus ou moins contraignantes "d'orientation", sur la base de "prérequis" et assorties de possibilités de "repêchage" des "recalés", à travers un système plus ou moins lourd de "soutien". La mise en application de ce dispositif reposera sur l'engagement des enseignants du secondaire (chargés d'opérer une pré-orientation) et sur les enseignants-chercheurs des Universités chargés de mettre en oeuvre les programmes de soutien aux étudiants qui persistent dans leurs choix, considérés a priori comme "mauvais" puisqu'ils sont voués à l'échec. Comme la persuasion par la réorientation volontaire ne marche pas, il faut les "convaincre" en leur apportant la preuve de leur "inaptitude" à suivre le cursus des filières, qu'ils mettent ainsi involontairement "en tension", par leurs "choix" "irrationnels", "biaisés" par des "effets de mode" (STAPS, Psycho, Droit...).

Le problème ainsi superficiellement posé va immanquablement selon moi, se focaliser dans les jours qui viennent sur "les moyens" financiers et humains qu'il faut mobiliser pour effacer ses manifestations éruptives. On agirait ainsi à la manière d'un dermatologue qui plutôt que de soigner des boutons cutanés essaierait de les faire disparaître en leur appliquant une pommade cosmétique. On aura ainsi fait l'économie de la recherche des causes profondes tout en désignant par avance les responsables de l'échec prévisible de ce dispositif (moyens insuffisants pour les uns ou "mauvaise volonté" des acteurs chargés de le mettre en oeuvre pour les autres). Je reviendrai par la suite sur ce qui constitue selon moi les "causes profondes" à l'origine de la question de LA SÉLECTION à l'entrée dans les Universités. C'est vers tout notre système d'enseignement supérieur et de recherche et à la place qui est faite aux Universités qu'il faut porter notre attention pour bien comprendre ce phénomène si propre à notre pays.

II/ LA SÉLECTION EST PARTOUT DANS NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF SAUF À L'ENTRÉE DES FILIÈRES UNIVERSITAIRES!

Notre système d'enseignement primaire, secondaire et supérieur repose en permanence sur la "sélection". Dès le primaire et dans tout le cursus secondaire on met en place de manière plus ou moins explicite et avouée des "groupes de niveau" qui permettent certes de moduler la pédagogie des enseignants mais aussi, et peut-être surtout, de sélectionner les "meilleurs" élèves (ou/et ceux des catégories sociales supérieures) pour les orienter vers les "meilleures classes", dans les "meilleures écoles", puis dans les "meilleurs collèges", puis dans les "meilleurs lycées", puis dans les "meilleures classes préparatoires", puis au sommet dans les "meilleures grandes écoles" qui sont elles-mêmes en concurrence et hiérarchisées par leur prestige réel ou supposé. Le Baccalauréat que l'on continue de présenter à tort comme le premier grade universitaire, alors même que les Universités ne jouent aucun rôle dans sa délivrance (hormis la fiction de la présidence des jurys) est l'ultime étape de sélection vers les filières dites sélectives (classes prépas, BTS, IUT, écoles de toute nature). Le système APB avait pour fonction essentielle de bien sélectionner les "meilleurs" vers les classes prépas et les grandes écoles puis vers les BTS, les IUT et les écoles d'ingénieur (polytech.) Ces deux derniers dépendent certes des Universités mais avec statut dérogatoire par rapport aux UFR (Facultés). La prétendue orientation vers les Universités était un leurre et n'avait de fait aucun sens puisque tout bachelier avait un droit absolu et imprescriptible à s'inscrire dans n'importe quelle filière généraliste de l'Université sans avoir à ne subir aucune sélection a priori.

Ainsi, habitués à la sélection depuis l'école primaire, les élèves devenus bacheliers et potentiellement étudiants (soutenus par leurs parents qui partagent la même vision) aspirent tous à entrer dans une filière sélective SAUF à l'université! Étrange paradoxe qui fait des universités françaises la voiture balai du système éducatif de l'enseignement supérieur.

Paradoxe poussé jusqu'à l'absurde lorsque l'on sait que les enseignants-chercheurs des Universités (Maîtres de Conférence et Professeurs) sont recrutés selon un mode de sélection le plus dur et le plus élitiste qui soit dans tout notre système éducatif (en comparaison notamment, et sans le moins du monde vouloir leur faire injure, des professeurs du secondaire, des classes préparatoires, des BTS et des grandes écoles qui sortent eux-mêmes du système universitaire et qui sont formés justement par les enseignants-chercheurs des Universités). En d'autres termes on met ces enseignants-chercheurs triés sur le volet en face des étudiants qui, "a priori", ne sont en général pas "sélectionnés" en fonction de leurs aptitudes à recevoir leurs enseignements. Dès lors leur désillusion est telle qu'ils se désinvestissent des premiers cycles (licence) pour se réfugier dans les second (master) et troisième cycle (doctorat) où ils savent pouvoir enfin transmettre un savoir fondé sur leurs recherches et leurs publications scientifiques. En effet, une "sélection" féroce, dès la première année de Licence, aura permis d'éliminer massivement par l'échec aux examens ou par abandon, toutes celles et tous ceux que l'on considérait, parfois à tort et de manière injuste, n'avoir pas " le niveau requis" pour mener des études universitaires. Les étudiants paient ainsi chèrement l'absence de sélection à l'entrée en première année qui s'est déplacée vers l'entrée en deuxième année de licence. Tous les dispositifs de lutte contre l'échec en première année des licences dites "généralistes" ont été peu efficaces et très coûteux en moyens humains et financiers. Ils ont accentué le ressentiment des enseignants (ceux qui culpabilisaient et se dévouaient au détriment de leurs recherches et de leur progression de carrière fondée uniquement sur leurs activités recherche mesurées en nombre de publications dans des revues scientifiques classées) et des étudiants véritablement en besoin de soutien mais qui n'ont pas su ou pu en bénéficier(en général, on constate que ce sont les meilleurs étudiants qui suivent les cours de soutien, pour se perfectionner encore plus). C'est dire que les mesures de "soutien" de l'actuel projet de "réforme" reproduit les mêmes illusions...et conduira aux mêmes "échecs"!

C'est ainsi que dans notre pays, on "sélectionne" nos "élites" pour qu'elles ne soient jamais, ou le moins possible, au contact des meilleurs enseignants-chercheurs. Et ces derniers, qui refusent que l'on "brade leurs diplômes" "sélectionnent" par l'échec une grande partie de nos étudiants qui "sortent" de l'Université sans aucun diplôme.

C'est cet énorme gâchis qui est au coeur des problèmes de l'Université et la question de la "sélection" ou "orientation" n'est que la manifestation superficielle d'un "mal" plus profond qui touche le fondement même de notre système d'enseignement supérieur. Je ferai quelques propositions pour sortir de ce "dilemme des universités" par la suite.

III/ L'INADÉQUATION DES BACS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES AU SYSTÈME UNIVERSITAIRE.

La création de bacs professionnels et techniques répondait à un besoin louable de formation de "techniciens supérieurs" dans des métiers divers dans tous les secteurs de l'économie (primaire, secondaire et tertiaire). Soulignons que la formation des "ingénieurs" échappait à ces "cursus" professionnels et techniques et exigeait principalement l'obtention d'un bac dans les séries scientifiques "généralistes" qui permettait d'accéder aux Écoles d'ingénieurs (en passant le plus souvent par des classes préparatoires).

Du fait d'une sélection (souvent à caractère sociale) perverse on a orienté le plus souvent vers ces bacs pro et techniques les élèves qui étaient "en difficulté" dans les disciplines généralistes (littéraires ou/et scientifiques). Par ailleurs dans ces filières on a privilégié une spécialisation sans doute excessive dès la seconde dans des matières "techniques" au détriment des matières généralistes. La conjonction de ces deux facteurs explique bien pourquoi et comment ces élèves

peuvent obtenir le baccalauréat, parfois avec mention, tout en ayant des lacunes importantes dans les matières littéraires et/ou scientifiques généralistes. Ils se présentent donc à l'entrée des Universités avec un handicap lourd pour suivre des formations dans des "facultés" qui s'inscrivent dans des "disciplines" très spécialisées qui supposent acquis ces savoirs de base de type généraliste.

Les grandes "Facultés" au sein des Universités (Droit, économie, gestion, sciences, lettres, médecine) se sont constituées sur une base "disciplinaire" scientifique et n'ont pas créé en leur sein, des filières "professionnelles" et "techniques" adaptées aux bacs du même nom. Leur demander aujourd'hui de "mettre à niveau" les étudiants des bacs "pro" et "techniques" pour leur permettre de suivre leurs cursus disciplinaires est absurde et irréalisable. Absurde car cela détourne les universités de leur mission fondamentale de formation "supérieure" en les contraignant à une "secondarisation" à laquelle leur corps enseignant n'est ni destiné ni préparé. Irréalisable car cela exige des moyens humains, techniques et financiers qui, a fortiori dans un contexte de "pénurie", se traduira par des arbitrages au détriment de l'exigence de qualité et d'excellence dans leurs diplômes et dans leurs programmes de recherche. Ces "détournements" d'objectifs et de moyens se traduiront par un affaiblissement du niveau des universités et favorisera encore plus le secteur marchand privé des formations supérieures, déjà en pleine croissance et à l'affût d'une faillite généralisée du système public d'enseignement supérieur et de recherche. La réforme qui nous est proposée est donc en contradiction avec l'exigence d'excellence des Universités françaises confrontées à la "concurrence mondiale" exprimée dans les classements ("ranking") internationaux ("Shanghai" par exemple).

IV/ LE DÉVOIEMENT DES « BTS » ET DES « DUT » À L'ORIGINE DE L'ENGORGEMENT DE CERTAINES FILIÈRES UNIVERSITAIRES.

L'enseignement supérieur français a en réalité prévu des débouchés de formation supérieure pour les titulaires des bacs "pro" et techniques. Il s'agit d'une part des BTS (Brevet de Technicien Supérieur au niveau Bac +2) localisés dans les Lycées et des DUT (Diplôme Universitaire de Technologie également au niveau Bac +2) délivrés dans les IUT (Institut Universitaire de Technologie) et localisés au sein même des Universités.

D'autres débouchés de formation supérieure post-bac, moins connus mais d'excellent niveau professionnel et technique, existent également. Je pense notamment aux Instituts d'études supérieures du travail social (IESTS à Nice par exemple), mais aussi dans d'autres secteurs (journalisme, danse, cinéma...).

Toujours est-il que faute de places et de diversification suffisante des formations diplômantes dans les deux types de filières principales ci-dessus mentionnées, les Lycées et les IUT se sont mis à opérer une sélection des nouveaux bacheliers en privilégiant les mentions obtenus au baccalauréat et en accueillant surtout pour les IUT les "meilleurs" bacheliers généralistes. Il est vrai que la seule mise en place d'une sélection dans une formation diplômante exerce un effet d'attraction immédiat sur tous les bacheliers et leurs parents!

Dès lors, faute de places en IUT ou en BTS, tous les autres bacheliers sans mention se sont précipités vers les filières non sélectives des Universités et notamment vers celles qui leur semblaient (à tort) les moins exigeantes en termes de niveau en math et paradoxalement aussi en français (STAPS, Psycho, Droit, Médecine, etc.). C'est cet "engorgement" dans ces filières en sous-capacité d'accueil qui a été à l'origine de l'algorithme du "tirage au sort" dans le système APB. La remise en cause de ce système de "régulation" des flux d'entrée à l'Université est à l'origine de la réforme actuelle.

Si l'on a bien compris les mécanismes pervers de ce double "détournement" (Classes préparatoires d'une part, et sélection biaisée dans les filières professionnelles et techniques

courtes des BTS et des IUT d'autre part) des "meilleurs" bacheliers en dehors des Universités et de leur contrôle, on saisira mieux pourquoi les "solutions" proposées par la réforme de M. Philippe passent à côté de ce diagnostic, car elles se bornent à tenter, par une "meilleure information" et "pré orientation", de réduire les effets de "rush" et à déplacer le problème de l'engorgement vers des mécanismes lourds et coûteux de "soutien" qui sont en réalité un habillage d'une sélection par l'échec et sans diplôme à la clé pour celles et ceux qui auront suivi ces "cours" de "mise à niveau". Bref, d'une part on feint de croire que la source du problème est en amont une question de "bonne information" et d'orientation qui devrait être plus "persuasive" et mieux ciblée; et d'autre part, on fait l'hypothèse que l'on ne réussira pas malgré tout à réguler significativement le flux des "mauvais entrants" et on met alors en place des "sas" d'accueil temporaire qui sont en réalité des salles d'attente qui devraient se vider d'elles-mêmes par effet de découragement.

V/ LE DILEMME DES UNIVERSITÉS FACE À LA SÉLECTION.

Résumons les termes du "dilemme" des Universités.

1°) Le système universitaire français repose sur des enseignants-chercheurs titulaires (Professeurs et Maîtres de Conférence "DES" Universités et quelques "professeurs agrégés du secondaire dits "PRAG"). Je n'inclus pas ici les ATER (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche) et les "chargés de TD, ni le nombre important d'enseignants professionnels "vacataires" (qui souvent usent et abusent du titre de "Professeur "À" l'Université") recrutés "PAR" les enseignants-chercheurs titulaires parmi les enseignants du secondaire (certifiés ou agrégés) mais surtout et principalement parmi des "professionnels" pour dispenser dans leur domaine de compétence "professionnelle" quelques heures de cours ou de Travaux Dirigés ou Pratiques (TD et TP) dans des filières "professionnelles". La répétition du terme "professionnel" souligne ici qu'il s'agit de la transmission d'un savoir fondé sur un "métier" et des "pratiques" en lien direct avec une "profession".

Ces "enseignements professionnels" sont toujours "MARGINAUX", mais à des degrés variables selon qu'ils s'exercent dans des filières courtes ou longues ou dans des "composantes" professionnalisantes des Universités (tels que les IUT et autres "Instituts Universitaires Professionnels-IUP qui ont aujourd'hui disparu).

Le "coeur" du système universitaire reste fondé sur la transmission de savoirs "fondamentaux" abstraits et théoriques dans des champs disciplinaires étroits par des enseignants-chercheurs de très haut niveau recrutés de manière très sélective et uniforme (quelle que soit leur université d'affectation) sur le plan national et de plus en plus international.

Les "concours" nationaux de recrutement par des "pairs" se font sur la base des connaissances disciplinaires et de la production (en termes de "recherche scientifique") d'un savoir de plus en plus "pointu" publié dans des Revues et à un moindre degré dans des ouvrages. Ces "enseignants-chercheurs" ne sont pas recrutés sur leurs compétences "pédagogiques" et en général ils n'ont jamais été formés aux méthodes pédagogiques. Le paradoxe de notre système éducatif français est que la formation pédagogique décroît du primaire au secondaire pour devenir nulle dans le supérieur, alors même que les enseignants titulaires du primaire et du secondaire sont TOUS formés et "sélectionnés" par les Universitaires et dans les Universités (y compris celles et ceux qui vont enseigner dans les classes préparatoires et dans les "grandes" Écoles!).

2°) Par un double "DÉTOURNEMENT":

-externe (celui des classes préparatoires et des grandes Écoles) et

-interne (celui des IUT),

On a fait en sorte que les "meilleurs" (au sens de la maîtrise de leur discipline et de la capacité d'analyse et de raisonnement scientifique) enseignants de notre système d'enseignement supérieur ne soient jamais (ou presque jamais, ou très rarement ou parfois très tard au niveau du Doctorat) mis en présence des "meilleurs" (au sens de la maîtrise des savoirs fondamentaux et de la capacité de raisonnement) étudiants issus du baccalauréat.

3°) Ces "meilleurs" enseignants des Universités ont relevé le défi d'accueillir en grand nombre des bacheliers, sans distinction de leur "niveau" et de leur cursus de formation secondaire, mais sans leur permettre la moindre sélection. On leur a même interdit de créer des "groupes de niveau"!

4°) On a ensuite demandé à ces "enseignants-chercheurs de s'adapter au niveau (supposé implicitement "bas") de leur public étudiant et d'être plus "souples" dans leurs modalités de "contrôle des connaissances", de façon à réduire à tout prix le taux d'échec aux examens de premier cycle (plan "réussite en licence").

5°) Formés dans et par la "sélection", ces enseignants-chercheurs ont pour mission essentielle de dispenser un savoir disciplinaire et de juger objectivement de son acquisition et de sa maîtrise. On leur a cependant demandé de résoudre le problème du "chômage" des jeunes par une meilleure adéquation des formations universitaires à l'emploi, ce qu'ils ont essayé de faire en multipliant les filières professionnelles et les "écoles d'ingénieurs" internes à l'Université. Mais ils ont "résisté" à la "commande politique" implicite de réduire leur niveau d'exigence aux examens et de dévaloriser leurs diplômes. Il faut savoir que les enseignants-chercheurs titulaires n'ont pas de "patron" hiérarchique et qu'ils jouissent du privilège constitutionnel de leur "autonomie pédagogique". Il n'existe pas dans le supérieur un corps d'inspecteurs comme dans le secondaire. Ni la Présidente ou le Président de l'Université, ni la ou le Recteur, ni même la ou le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ne sont les "supérieurs hiérarchiques" des Professeurs et des Maîtres de conférence des Universités! Ces derniers peuvent donc décider du niveau d'exigence aux examens et de la valeur de leurs diplômes sous le seul contrôle collectif de leurs pairs dans le cadre d'un système de rapports complexes peu compréhensible de l'extérieur.

6°) Cette "résistance" a donc pris des formes diverses entre deux positions diamétrales:

- ceux qui ont déserté le premier cycle pour ne "faire leur service" qu'en second et troisième cycle et en se consacrant essentiellement à la recherche; et

-ceux plus conciliants qui se sont dévoués (et épuisés au détriment de leur carrière) pour mettre en place des formations plus "adaptées" (licences professionnelles notamment) et des méthodes pédagogiques de "soutien".

Nos Universités se sont profondément transformées (avant et après leur "autonomie") et on ne saurait accuser les universitaires d'avoir fait preuve de conservatisme et de résistance au changement. Des relations fortes ont été nouées avec le milieu des entreprises et des collectivités territoriales et des efforts intenses de modernisation et de renouvellement des méthodes pédagogiques ont été entrepris, y compris dans le sens d'une attention plus forte portée à l'acquisition de compétences "techniques" et de "savoirs-faire" professionnels permettant une employabilité accrue de nos étudiants.

Mais, il faut croire que le problème de l'orientation n'a pas été pour autant résolu, pour que aujourd'hui l'on nous propose des solutions similaires, qui révèlent une profonde myopie et un manque affligeant de discernement et d'imagination.

VI/ "QUE FAIRE ?"

Si l'on veut bien admettre la pertinence de mon analyse du "double détournement" comme étant un facteur important à l'origine des dysfonctionnements de notre système d'orientation/sélection post bac, on conviendra aisément que les solutions doivent être recherchées du côté des mesures qui permettraient de corriger au moins partiellement les causes et les effets de ce double détournement à la fois "interne" (IUT) et "externe" (classes préparatoires aux Grandes Écoles).

Certes il faudrait pouvoir affiner ou valider cette analyse sur la base d'une connaissance plus fine des comportements des néo- bacheliers dans leurs choix d'orientation. Je n'ai pas connaissance que le "Ministère de l'Enseignement supérieur, etc." ait fait, ou ait commandité, une recherche en ce sens, sur la base par exemple, d'une exploitation statistique fine des données du système "APB" depuis sa mise en place. S'il ne l'a pas fait, il serait temps qu'il le fasse en complétant l'étude des données "APB" par celles plus qualitatives qui ont été menées (ou qui pourraient l'être) par les "Observatoires de la vie Étudiante" (OVE) qui existent depuis de nombreuses années dans certaines Universités (dont l'UNS).

Ces études permettraient de mieux mesurer qualitativement et quantitativement l'ampleur et les modalités différenciées de ce "double détournement" par champ disciplinaire, par Université, par Académie ou région, par catégorie socio-professionnelle, par type de baccalauréat, etc. En outre, une "analyse quantitative des données qualitatives" portant sur des enquêtes de comportement, d'opinion et de motivation auprès des étudiants pourrait compléter utilement les analyses statistiques des résultats du système "APB".

En l'absence de ces analyses, que j'appelle de mes vœux de toute urgence, et qui pourraient atténuer ou modifier le sens de certaines de mes propositions, je me permettrai néanmoins de tracer quelques pistes de réflexion susceptibles de constituer des éléments de "solutions" au problème qui nous préoccupe.

1°) Commençons par le "détournement" interne (IUT principalement qui attirent et recrutent les bacs généralistes et surtout scientifiques avec mention au détriment surtout des bacs pro et techniques).

Les IUT qui fonctionnent sous statut "dérogatoire" au sein des Universités, ont développé à l'initiative d'un corps enseignant, remarquable de compétences, de dévouement et d'implication auprès des étudiants, un modèle d'encadrement pédagogique et d'insertion professionnelle extrêmement performant qui peut (ou devrait) servir de "modèle" dans les autres composantes de l'Université et qu'il faut absolument préserver et développer encore plus. Il ne s'agit donc pas ni de les démanteler, ni de les affaiblir, ni de les "faire rentrer dans le rang" des autres composantes (Facultés) de l'Université. Ce serait une grave erreur stratégique pour les Universités d'aller dans ce sens.

Mes propositions vont plutôt dans une direction opposée.

a) En échange d'une part, du maintien, voire du renforcement, de leur spécificité et de leur "autonomie" institutionnelle et pédagogique et d'autre part, de garanties institutionnelles locales et nationales sur les promotions et les progressions de carrières (sur la base de critères d'implication pédagogique) pour tous les enseignants (Professeurs, MCF, PRAG) qui enseignent en IUT, on devrait pouvoir amener les IUT:

- d'abord à ne recevoir en absolue priorité dans leurs filières existantes que les titulaires des bacs "pro" et techniques et

- ensuite à créer de nouveaux départements de formation en lien avec les entreprises dans les secteurs "en tension".

b) Toutes les autres composantes (Facultés) de l'Université qui mettent en place des licences professionnelles devraient pouvoir les intégrer (ou à tout le moins les associer) à des départements d'IUT (existants ou à créer). Cela leur permettrait de bénéficier des avantages des IUT (en termes de moyens renforcés et de conditions différentes de promotion pour les enseignants concernés) et de leur modèle d'encadrement pédagogique qui garantit un meilleur taux de réussite, une meilleure employabilité et une meilleure insertion professionnelle, à tous leurs étudiants.

c) Je proposerai même pour améliorer et renforcer quantitativement et qualitativement les "débouchés" universitaires des bacs pro et techniques de faire basculer tous les BTS (diplômes mais aussi moyens humains, techniques, immobiliers et financiers) dans le cadre des Universités en les rattachant sur le plan institutionnel aux IUT, c'est à dire en les détachant de l'enseignement secondaire. Sur les plans de leur localisation géographique et des moyens financiers, techniques et en personnels (souvent plus importants que dans les IUT) dont ils disposent, il faudrait les maintenir tels quels, voire les renforcer par la création de nouvelles sections de BTS (devenus "DUT"), tout en offrant aux personnels enseignants et non-enseignants des BTS plus d'autonomie d'initiative pédagogique au sein des IUT.

Cette intégration des BTS dans les Universités à travers les IUT aurait pour avantage non seulement de mieux organiser l'orientation et l'intégration des titulaires de bacs pro et techniques dans des filières universitaires courtes (Bac +2, mais aussi de faciliter, dans une optique de "Long Learning Life" (formation tout au long de la vie), qu'il faut toujours garder à l'esprit, la prolongation d'études dans des licences "professionnelles" ou généralistes à travers un système de "passerelles" que l'Université a déjà mis en place pour les étudiants actuels des IUT. Ces derniers après leur DUT, prolongent souvent leurs études en Licence, voire en Master et même en Doctorat. C'est cette possibilité d'aspiration vers le haut jusqu'au doctorat qu'offre le système universitaire et qu'il convient de généraliser et surtout d'étendre à tous les bacheliers, y compris ceux des bacs pro et techniques, et ne jamais exclure personne de cette possibilité. C'est pour moi, le seul sens que je donne au "principe" de la "non-sélection" à l'entrée à l'Université.

2°) Abordons présent la question du détournement "externe" (celui de la grande majorité des "meilleurs" bacheliers en dehors des universités vers les classes préparatoires aux grandes Écoles).

"À la louche", je dirais que les Facultés généralistes des universités n'accueillent que le quart des "meilleurs néo-bacheliers", ceux qui ont en général des projets de carrière précis et/ou des motivations fortes dans des filières dont l'Université a le quasi monopole (Médecine, Droit, Lettres classiques ou modernes, mathématiques, géographie, sciences économiques, etc.) On a multiplié depuis une vingtaine d'années au moins, les "classes prépas" dans les lycées pour préparer (en une ou deux années) les bacheliers "généralistes" aux concours d'entrée dans les "Grandes Écoles". Celles-ci sont fortement hiérarchisées, globalement en trois catégories:

- "très grandes" (l'École Normale Supérieure, Polytechnique, Centrale, Mines, Ponts...),

- "Grandes" (Sciences-Po, HEC, ESSEC, Sup de Co., ENA, EDHEC, SKEMA, ...) et

- une multiplicité d'Écoles privées de réputation variable qui accueillent celles et ceux qui à la sortie des classes prépas n'auront pas réussi à intégrer les "très grandes" et les "grandes" Écoles. Les "classes prépas" sont elles-mêmes en concurrence entre elles et hiérarchisées en fonction du rang et du nombre de leurs élèves qui intègrent les "très grandes" Écoles. Peu d'Universitaires enseignent dans les "très grandes" et "grandes" Écoles. On en veut pour

preuve le fait que très peu d'entre-elles apparaissent dans le "classement de Shanghai". Et lorsqu'elles y apparaissent (comme l'ENS et Polytechnique), c'est à un "rang" inférieur à celui des grandes « universités intensives en recherche ».

Les "classes prépas" contribuent donc fortement à détourner les meilleurs bacheliers (scientifiques et littéraires notamment) de l'Université pour les orienter pour partie vers les très grandes et grandes Écoles et en majorité vers toutes les autres Écoles privées "moyennes" et de réputation très variable. Peu d'élèves des classes prépas se réorientent vers l'université en cas d'échec aux concours.

Cependant, certains de celles et ceux qui ont intégré les très grandes Écoles (Normale Sup, Polytechnique, Centrale...) peuvent parfois revenir vers l'Université pour préparer un doctorat et éventuellement poursuivre une carrière universitaire (MCF, Prof).

L'effet globalement pervers de ce système de "siphonage" à grande échelle, est la désertion des grandes filières universitaires scientifiques et littéraires, autrefois prestigieuses et recherchées.

Pour remédier à cette situation de manière pragmatique (sans tout bouleverser), c'est à dire sans remettre en question ni les "classes préparatoires" ni donc les grandes Écoles, il nous semble possible d'INTÉGRER STATUTAIREMENT ET PHYSIQUEMENT TOUTES LES CLASSES PRÉPAS PUBLIQUES DANS LES UNIVERSITÉS. Ce qui signifie d'intégrer les professeurs agrégés qui enseignent dans les classes prépas dans le personnel enseignant des Universités avec TOUS LES AVANTAGES (en termes de statut et de rémunération) qu'ils avaient dans les lycées.

Cette proposition est fondée sur deux arguments.

a) D'abord sur le fait que le "modèle des classes prépas", unique en son genre, est très performant en termes de formation dans des savoirs fondamentaux et d'acquisition de méthodes de travail intensif très exigeantes. Ce modèle est porté pédagogiquement par un corps d'enseignants du secondaire, très engagé, très compétent et d'un très grand dévouement et attachement à "leurs élèves". Il serait dommage de porter atteinte à ce modèle qui doit au contraire constituer une référence pour les formations professionnalisantes et généralistes du supérieur.

b) Ensuite, l'intérêt pour les universités à intégrer en leur sein et à protéger le modèle des classes prépas est de pouvoir introduire une dose d'universitarisation des enseignements et ainsi de pouvoir récupérer (après les concours) une partie importante de ces étudiants dans des formations universitaires, généralistes surtout, mais aussi professionnelles. L'intégration des classes prépas dans les universités aura pour effet de tirer vers le haut l'ensemble des formations et des diplômes délivrés par les universités.

La proposition qui consisterait à accueillir au sein des universités les "grandes écoles" ne nous paraît pas réaliste en l'état actuel, car le système universitaire n'est pas aujourd'hui en mesure d'assurer le même niveau de qualifications que celui fourni par les grandes Écoles. En revanche la mise en place des "COMUE" tels que l'UCA (Université Côte d'Azur), peut offrir un cadre général de coopération renforcée des Universités avec les grandes Écoles, non seulement dans le domaine de la recherche, mais aussi dans celui de la pédagogie, en introduisant par exemple une part plus grande d'enseignements à caractère universitaire, dans les formations professionnalisantes des grandes Écoles. Ceci aurait pour effet de diversifier et d'augmenter la qualité des Masters et de permettre à un nombre plus important d'étudiants d'accéder au doctorat.

CONCLUSION

Notre Premier Ministre M. Édouard Philippe et notre Collègue et Ministre de l'Enseignement Supérieur... Mme Frédérique Vidal, ont certes raison de dire dans un entretien au journal "Le Monde" du 31 octobre 2017 que: *"l'idée n'est pas seulement que tout le monde entre à l'université mais que chaque bachelier entre dans l'enseignement supérieur et puisse en sortir avec un diplôme !"* Elle et il, ont raison également d'insister sur la nécessité d'améliorer l'orientation et on ne peut que les approuver dans leur volonté de poursuite et de renforcement des plans "réussite en licence".

On ne fera en effet jamais assez d'efforts dans les universités:

-pour améliorer sans cesse nos méthodes pédagogiques, notamment en fonction de l'évolution rapide et continue des technologies du numérique et de l'internet,

-pour adapter nos enseignements aux "nouveaux métiers",

-pour augmenter l'employabilité de nos étudiants par la transmission de savoirs techniques, professionnels, mais aussi de "savoir-faire" et d'outils analytiques et conceptuels qui leur permettent "d'apprendre à apprendre" par eux-mêmes et à s'adapter aux mutations rapides de leur futur environnement professionnel.

Il reste néanmoins que si aujourd'hui on insiste à ce point sur tous ces aspects d'ordre "pédagogique", de "bon sens" et très largement reconnus et acceptés, notamment par la communauté universitaire, c'est pour viser uniquement les universités et non l'ensemble du "système d'enseignement supérieur".

En effet, aucune des filières sélectives de l'Enseignement supérieur (Classes prépas, IUT, BTS, Grandes Écoles, etc.) ne sont visées par ces injonctions "pédagogiques" quand bien même ces filières seraient très peu " professionnalisantes" et/ou très peu innovantes sur le plan pédagogique !

Je pense à cette histoire de la personne qui ayant perdu ses clefs à 100 mètres d'un réverbère, dans un endroit sombre, les cherche malgré tout sous le réverbère pour la seule raison qu'il peut l'éclairer dans ses recherches même s'il sait pertinemment que ses clés ont été perdues ailleurs. En effet, si l'on évoque ces questions "pédagogiques", de professionnalisation et "d'orientation" et si l'on met en place tout ce lourd dispositif, c'est uniquement en raison du fait que certaines filières de l'université sont engorgées par l'arrivée de nouveaux bacheliers. Peu importe que ces filières dites "en tension" présentent déjà malgré tout un caractère "professionnel"! Mais, et c'est là que réside le paradoxe, force est de constater que ces filières "en tension" ne sont pas au centre du dispositif de la réforme. Elles ne sont pas directement visées par les mesures pédagogiques de lutte contre l'échec ou d'amélioration de l'orientation et de la professionnalisation.

Imaginez en effet, ce que pourrait être demain l'ampleur accrue de l'engorgement de ces filières "en tension" (psycho, STAPS, Médecine, Droit...) si on améliorerait significativement leurs taux de réussite !

Il me semble au contraire que si l'on voulait résoudre cyniquement ce problème, la méthode la plus immédiate, la plus directe et la moins susceptible de se heurter à l'opposition des syndicats étudiants serait plutôt de revenir dans ces filières, à la pédagogie "ancienne" des cours magistraux en amphi (ce qui est d'ailleurs largement aujourd'hui encore le cas des enseignements en première année de Médecine). Ce « retour » au cours magistral en amphi permettrait d'accueillir tout le monde, quel que soit le nombre, de mettre en place des cours généraux et « disciplinaire » de type "propédeutique" (éventuellement en les dupliquant par visio-conférence si les amphis ne sont pas assez grands pour accueillir tout le monde) et de mettre en place un système généralisé informatisé d'examen par "QCM", avec possibilité

d'orientation non obligatoire à l'issue du premier semestre. Resterait ensuite à l'issue de la première année à accompagner du mieux possible les "demandes " de réorientation des étudiants qui n'auront pas réussi aux examens, mais qui pourraient être autorisés à redoubler une seule fois leur première année.

Gageons que les crédits pédagogiques supplémentaires qui seront alloués aux universités pour améliorer leur orientation, leur pédagogie et leur professionnalisation, seront utilisés le plus largement en dehors des filières "en tension" et que nos gouvernants ne retrouveront pas "sous le réverbère" de leur "réforme" leurs "clefs perdues" (de la "sélection/orientation") dans les parties obscures et cachées de notre système (trop complexe) d'enseignement supérieur.